Le 23/08/2023 - Communiqué de presse - Auteur : Colomiers | Temps de lecture : ± 2 minutes

Alerte canicule rouge : la Ville de Colomiers renforce ses actions

A la suite du passage du département de la Haute-Garonne en alerte rouge canicule extrême, **la Ville de Colomiers complète les actions mises en œuvre depuis samedi 19 août 2023, afin de garantir la sécurité et la santé des habitantes, des habitants et des agents municipaux**.

Une vigilance renforcée pour l'ensemble de la population

La Ville de Colomiers rappelle que **les recommandations suivantes, valables durant l'alerte canicule, s'appliquent à l'ensemble de la population :**

- Restez au frais (chez vous ou dans un lieu rafraîchi).
- Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif).
- Mouillez-vous le corps.
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit.
- Ne pratiquez pas d'activité physique. Privilégiez les activités douces et sans effort.
- Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante.
- Evitez l'alcool.
- Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles.

"Ces messages de prévention sont très importants et ne s'appliquent pas uniquement aux personnes fragiles. ***Chacune et chacun, quel que soit son âge et sa santé, est concerné"***, rappelle Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

Un rappel spécifique a notamment été fait aux clubs qui utilisent régulièremement les équipements sportifs municipaux.

Des établissements climatisés ouverts aux Columérines et aux Columérins

Par ailleurs, comme ce fut déjà le cas lors des périodes de canicule de l'été 2022, plusieurs établissements climatisés sont accessibles aux Columérines et aux Columérins qui

souhaiteraient venir s'y rafraîchir, durant leurs horaires d'ouverture :

- Le hall de l'Hôtel de ville et le hall du Centre communal d'action sociale, de 8h30 à 17h mercredi et jeudi, et de 8h30 à 14h vendredi.
- Le Pavillon blanc Henri-Molina, de 13h à 18h30 mercredi, jeudi et vendredi.
- Le hall du cinéma Grand Central Véo, de 10 heures à 23 heures.

Les horaires du marché de plein-vent modifiés

Pour des raisons de sécurité et de protection de la population, le marché de plein-vent du jeudi matin finira à 11 heures. Les usagers sont invités à s'y rendre tôt dans la matinée, afin d'éviter les fortes chaleurs.

Une organisation des services publics adaptée

Une attention particulière est également portée aux agents municipaux qui travaillent en extérieur ou dans des espaces non climatisés :

- Les services municipaux dont les agents travaillent en extérieur (espaces publics, services techniques et logistiques notamment) voient leurs horaires de travail à nouveau adaptés (ils l'étaient déjà depuis lundi dernier, avec une fin de service à 13h ou 14h), avec une embauche avancée à 6 heures du matin et une fin de journée de travail à 12 heures dès ce mercredi 23 août 2023.
- Des repas froids sont préparés et servis pour les enfants du centre de loisirs du Cabirol ce mercredi 23 août et ce jeudi 24 août. Des repas froids seront également servis ce jeudi au sein du restaurant administratif municipal.
- La Ville de Colomiers veille à relocaliser dans des espaces climatisés les agents municipaux dont les espaces de travail ne bénéficieraient pas de températures rafraîchies.

VOS CONTACTS

Elise Velasco
Directrice adjointe de la Communication
05 61 15 21 70
06 61 17 20 69
elise.velasco@mairie-colomiers.fr